

Gurs, souvenez-vous



édito

Mémoires

Monsieur Maurice Papon est mort dans son lit. Celui qui fut condamné à 10 ans de prison pour crime contre l'humanité n'a, en réalité, purgé que trois ans. Ce grand commis de l'état représente le côté sombre de l'histoire de notre pays. Les années noires de la collaboration avec son cortège de crimes hantent notre mémoire. L'état français, Pétain, Laval, ainsi que la majorité du pouvoir politique et économique, ont participé à la Shoah, à l'arrestation et aux massacres des résistants : ne l'oublions pas.

Ces jours derniers, M. Raymond Barre ancien premier ministre, a fait des déclarations indignes d'un responsable politique. Invité sur France culture à l'occasion de la sortie de son livre, l'ex-premier ministre s'est livré à une véritable réhabilitation de Maurice Papon, qui fut son ministre du budget de 1978 à 1981. Avant de fustiger le « lobby juif » M. Barre a également dressé un portrait élogieux de Bruno Gollnisch (Front national).

DANS CE NUMÉRO

2	Actualité	3
4	Nos peines	Actualité
	Courrier	5
6 et 7	Visites du Camp	Courrier
	Éducation	8
	Au rendez-vous	
	du souvenir	
9 à 12	Convocation	
	Statuts de l'Amicale	
	du Camp de Gurs	
	Les projets	13
	de l'Amicale	
	Témoignages	
14 à 16	Témoignages	
	Bibliographie	17
18	Brèves	
	Assemblée générale	19



Le négationnisme, le révisionnisme, polluent notre mémoire historique. Certains, par tous les moyens, essaient de nier la vérité de notre histoire. Le devoir de notre Amicale est de relever ce défi, d'apporter par tous les outils dont nous disposons, des éléments de réflexion pour les jeunes et pour les adultes. Expliquer les politiques néfastes qui ont amené la création de camps d'internements comme celui de Gurs.

Les 15, 16 et 17 février les élèves et les enseignants du collège ikastola XALBADOR de Cambo-les-Bains nous ont donné une leçon de civisme. Pendant trois jours ils ont produit un travail artistique de qualité sur le camp. Quel plaisir d'entendre, de voir des jeunes interpréter des chants d'espoir, et un spectacle créé sur place. Ces trois jours ont été un bonheur, un temps de réflexion, avec eux et avec leurs parents ; tout espoir n'est pas perdu ; un grand merci aux élèves et aux enseignants.

L'assemblée générale de l'Amicale du Camp de Gurs se tiendra le **samedi 28 avril 2007** de 16h à 18h salle **705** (7^{ème} étage) du Complexe de la République à PAU. La présence de tous les adhérents est indispensable.

Comme chaque année la commémoration de la journée de la déportation se tiendra le dimanche 29 avril au Camp de Gurs.

A cette occasion vous pourrez constater l'avancement de la première tranche des travaux de mise en valeur du camp (bâtiment d'accueil et sentiers du souvenir).

C'est un moment important dans la vie de l'Amicale et nous comptons sur votre présence la plus nombreuse possible.

Raymond Villalba



actualité

Gurs : pour les familles juives, un voyage vers la mort.

Walter Felzmann, de Heidelberg, et Herbert Peter Paisley, de Londres, viennent de nous faire parvenir, à quelques jours d'intervalle, la même information, extraite du Mannheimer Nachrichten du 12 décembre 2007.

Ils nous indiquent que, depuis quelques semaines, un nouveau panneau indicateur vient d'être installé devant la gare principale de Mannheim. On peut y lire : **"Gurs 1170 km"**. Cette signalisation rappelle que pour près de 2 000 citoyens de Mannheim, et pour 6 538 habitants juifs du Pays de Bade, le voyage vers Gurs, commencé en gare de Mannheim, fut, à de rares exceptions près, sans retour.

Exposition de l'Amicale

L'exposition GURS est présentée actuellement au Mémorial d'Osthofen, près de Mayence (Mainz) du 1^{er} mars au 15 avril 2007. Elle sera ensuite dans un lycée de Rennes puis à la mairie de cette ville en mai 2007.

Conférence

Dans le cadre de **Culture d'Hiver** à Oloron-Sainte-Marie, une conférence intitulée *Au temps de Gurs* a été donnée devant plus de cent personnes par notre président d'honneur Emile Vallés. A signaler la présence d'une classe du lycée Guynemer.

A l'issue de la conférence, Madame Chéronnet a remis des archives appartenant à son mari. Elles concernent le camp de Gurs et datent de l'origine de l'Amicale, très précisément de la première exposition à la Maison du Patrimoine d'Oloron-Sainte-Marie en 1978. Qu'elle en soit vivement remerciée car ces documents sont inestimables, notamment des reproductions de tableaux à l'encre de Chine de l'artiste espagnol Nicomedes Gómez, bien connu des républicains espagnols et des milieux artistiques. Ces œuvres retracent la vie dans les camps d'Argelès et de Gurs.

Compte-rendu du repas de presse à Navarrenx

Le mercredi 14 février l'Amicale du Camp de Gurs a tenu un repas de presse à Navarrenx. Les journalistes étaient venus nombreux, depuis Pau, Oloron-Sainte-Marie et Mauléon, bravant la tempête, l'alerte orange ayant été donnée.

Monsieur Gaston Faurie, maire de Dognen et président de la communauté des communes du canton de Navarrenx, ainsi que Monsieur Louis Costemalle, maire de Gurs étaient présents, entourés des membres du conseil d'administration de l'Amicale. Sébastien Guillen, élève du lycée professionnel de Gelos, participant sur le site à la réalisation de la baraque, était également présent à ce repas de presse. Le dossier des travaux fut abordé très longuement.

Monsieur Gaston Faurie souligna la "belle unanimité" autour de ce projet d'aménagement du site, sur 2 500 m², cédés par la municipalité de Gurs. La Communauté des Communes a accepté d'en être le maître d'ouvrage ainsi que de financer une partie significative des 571 000 euros nécessaires aux travaux. Ce projet était attendu depuis... 1945 souligna Emile Vallés.

L'État, le Conseil Général, le Conseil Régional des Pyrénées-Atlantiques, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, et les Länder allemands, participent à ce financement. (l'Amicale tient le détail des subventions allouées et le communiquera à ceux qui en feront la demande).

Gurs für jüdische Familien eine Reise in den Tod

© Mannheimer Nachrichten



actualité

Dès cet été, le bâtiment d'accueil de 170 m² sera ouvert. Situé près de la RN 936 il sera doté d'équipements modernes tels que : une borne interactive, une vitrine d'exposition, des toilettes et une aire de stationnement.

L'implantation de deux **Sentiers du Souvenir** est en cours de réalisation, il devrait être opérationnel cet été.

Le **Sentier Historique** conduira du bâtiment d'accueil à la forêt. C'est dans cette forêt que furent implantées les quatre cents baraques d'internement où 60 559 pestiférés du franquisme et du régime de Vichy vécurent dans des conditions abominables. Des lutrins enrichis de textes explicatifs en trois langues (français, espagnol, allemand) jalonneront les deux parcours.

Le **Sentier de Mémoire** conduira du bâtiment d'accueil au cimetière, où reposent 1 073 internés espagnols, brigadistes, indésirables et juifs surtout.

Le gouvernement espagnol, dont nous saluons le geste fort, souhaite ériger un monument sur le site, monument laissé à notre discrétion. Notre proposition s'oriente, pour le moment, vers une colonnade de la Mémoire bâtie à l'entrée du Camp, route de Mauléon.

La publication d'un ouvrage sur la vie artistique au Camp de Gurs, par l'Amicale, et sous la direction de Claude Laharie, est en préparation. Il devrait paraître à l'automne aux éditions Atlantica sous le titre "Gurs, l'art derrière les barbelés". Il sera composé de reproductions de dessins d'enfants, d'artistes confirmés, de tableaux... Concernant cette production artistique, une bonne partie est en notre possession, mais Elsbeth Kasser, l'infirmière suisse du Camp de Gurs, surnommée "l'ange de Gurs" a fait don au musée de Viborg (Danemark) de nombreux dessins et tableaux offerts par des prisonniers en remerciement de son dévouement. Rappelons que le Danemark n'a jamais déporté un seul juif.

Le Mémorial de la Shoah est également en possession de plusieurs ouvrages artistiques. Il s'agit maintenant de collecter tous ces trésors. Nous en profitons pour lancer un appel à ceux d'entre vous qui détiendraient un dessin, une sculpture ou tout autre objet pouvant enrichir cet ouvrage.

Sébastien Guillen, 18 ans élève de terminale au lycée de Gelos, section Bois et matériaux associés, participait à la conférence de presse. Il représentait les quinze jeunes mobilisés par la construction d'une baraque à l'identique, dans la forêt de Gurs sous la direction du responsable des travaux Gérard Willem et d'Olivier Chabod, leur professeur de charpente, en présence de Jean-Jacques Le Masson, conseiller principal d'éducation de l'établissement.

"Au début, on ne voyait pas très bien le lien entre le stage en entreprise et le projet pédagogique de Gurs... je ne savais rien du Camp, et puis en y travaillant, on a compris l'intérêt. Maintenant je suis fier de contribuer à quelque chose qui relève du patrimoine".

Cette baraque de 24,50m x 6m est en train de prendre une belle tournure, elle devrait être terminée au printemps. La forêt commence à céder du terrain c'est un début, à force de volonté nous livrera t-elle un jour ses terribles secrets ?

Cette conférence de presse s'est achevée en ordre dispersé sous une pluie battante, pour les uns vers la forêt, pour les autres vers le cimetière. C'était l'occasion pour certains journalistes qui ne connaissaient pas le site de le découvrir. Nous tenons très sincèrement à remercier tous les journalistes présents, presse écrite et radios.

Vous pouvez vous reporter aux excellents articles de Renée Mourgues pour la *République des Pyrénées* du vendredi 16 février et d'Odile Faure pour *Sud-Ouest* du jeudi 15 février et de Philippe Udoy pour le *Miroir de la Soule* en ce qui concerne la presse écrite.

Vous pouvez également contacter *France Bleu Béarn*, *Radio Oloron*, *Radio Mendilla* pour vous procurer les émissions diffusées sur ce sujet.



© Mme Marie-Jo Delhomme



Photo Sud-Ouest.
ndlr/ Il s'agit bien sûr
d'une baraque de gardien
qui se trouve à Navarrenx.]



nos peines

Nous avons appris avec tristesse le décès de **Daniel de Artèche**, survenu à l'âge de 56 ans. L'Amicale adresse ses sincères condoléances à sa famille pour ce deuil brutal et cruel.

Buonaventura Cirès nous a quittés l'année dernière. Toutes nos condoléances à Carmen, son épouse, et à sa famille.

Notre vieil ami **Lothaire Emmerich** nous a quittés l'année dernière, mais nous n'en avons été informés que dernièrement. Il fut un des fondateurs de l'Amicale, en 1980, avec son ami Erwin Neu, lui aussi disparu. Engagé dans la Légion étrangère en 1940, il participa à la résistance contre les nazis pendant toute la durée de la guerre. Cet homme modeste et discret a toujours été révolté par la xénophobie latente régnant dans les pays d'Europe occidentale, avant la guerre et hélas aussi après. L'Amicale, dont il fut un des plus fidèles soutient depuis sa création, adresse à ses enfants et à ses petits enfants ses plus sincères condoléances.

courrier

Marie Arroyo, d'Albi, évoque l'internement de son grand-père à Gurs et son action pendant la guerre dans ces termes

"Mon grand-père se nommait Eugène Yebenes-Aparitio. Il a pu sortir du Camp de Gurs grâce au "travail", puis il rejoignit le maquis du côté de Portet et Garlin. Nous avons retrouvé sa carte FFI. Il nous relatait souvent "sa" guerre d'Espagne et "son" séjour au camp de Gurs. Il est décédé en 1998, à l'âge de 87 ans".

Un parcours exemplaire dans sa limpidité.

Merci à Véronique Beaux, de Rennes, pour ses encouragements

"Fidèle lectrice du bulletin depuis 1994, je me permets de dire mon admiration pour le travail que votre Amicale accomplit, à transmettre, approfondir, élargir inlassablement les champs de la connaissance, pour arracher de l'oubli et de l'ignorance cette histoire, grâce à vous, moins méconnue. Vous rendez à la mémoire des bafoués du franquisme et du pétainisme le droit à la dignité. Merci".

Lettre d'un autre amicaliste en réponse à celle de Michel Martin

Le titre choisi par Michel Martin pour son courrier dans le n°105 du Bulletin *Exilés ou immigrés : de l'internement à la rétention (...)* L'histoire nous a donné des leçons appelle à mon sens plusieurs objections.

Tout d'abord, l'idée communément répandue selon laquelle nous pourrions tirer des leçons de l'Histoire est, certes, intellectuellement séduisante et politiquement rassurante, mais hélas, ce n'est qu'une fausse fenêtre, et notre expérience est une lumière qui n'éclaire que le passé.

En effet, un événement ou une situation historique précisément datée et insérée dans son contexte ne nous renseigne pas spontanément sur la voie à suivre pour traiter les problèmes d'aujourd'hui, et le devoir de mémoire ne nous dispense pas du devoir d'intelligence et du devoir d'agir appliqués à des situations forcément inédites.



courrier

tes et nouvelles. Pire encore, les yeux rivés sur le passé, nous sommes victimes d'une illusion d'optique, persuadés de voir se répéter des événements connus de nous, alors même que nous lisons l'inattendu avec des grilles de lecture périmées.

Nous avons beau en 1994 tout savoir, ou presque, sur Auschwitz, cela ne nous a pas empêchés d'être aveugles sur le génocide au Rwanda.

Nous avons beau à la même date tout savoir sur les nationalismes et les fascismes, cela ne nous a pas empêchés d'être aveugles sur l'épuration ethnique déclenchée en Bosnie par les fascistes grand-serbes.

Nous avons beau, en 2001, tout savoir sur les pogroms, cela n'a pas empêché la société française d'être insensible à la *Nuit de cristal à bas bruit* dénoncée à juste titre par Alain Finkielkraut relevant la multiplication des actes antisémites en France.

Donc, la seule leçon que puisse nous réserver l'Histoire est une incitation à la vigilance doublée d'une leçon d'humilité.

Ensuite, je voudrais exprimer mon total désaccord avec ce qui est, si fortement, suggéré par le titre, cette idée d'une continuité historique, idéologique, politique, entre les camps de Gurs, d'Argelès, du Vernet d'une part, et les centres de rétention actuels et l'expulsion des clandestins d'autre part. Le prétendre, c'est verser dans le même amalgame mensonger que le film présenté au Méliès, voilà trois ans, qui assimilait peu ou prou le centre de rétention de Sangatte avec Argelès en 1939. Outre la disproportion écrasante des effectifs en jeu et la différence radicale des conditions d'internement, la singularité de la situation historique créée par la *Retirada*, puis la perspective assignée à Gurs comme antichambre de la déportation des Juifs de Bade, tout cela rend dérisoire cette idée d'une continuité entre les camps du sud-ouest de 1939 à 1944 et les centres de rétention.

Notre compréhension des problèmes contemporains, donc notre capacité à agir dans le droit fil des valeurs de solidarité élémentaire et de fraternité humaine, n'ont rien à gagner à confondre la question de l'immigration économique avec celle des réfugiés politiques, à mélanger politique de naturalisation et contrôle de l'immigration clandestine, à négliger les questions de sécurité et d'ordre public, à rester indifférents aux phénomènes de "sécession territoriale" qui touchent les "territoires perdus de la République".

Or, en quoi Gurs nous donne-t-il des solutions précises aux problèmes urgents qui se posent ici et maintenant ? Hormis la référence obligée aux valeurs humanistes, en quoi Gurs nous aide-t-il à appréhender et à résoudre les difficultés posées à la société française par l'immigration illégale massive ? En quoi Gurs porterait-il condamnation de l'Etat d'Israël lorsqu'il érige un mur sur sa frontière pour entraver l'action des terroristes venus des territoires palestiniens ? La vérité, c'est que Gurs nous laisse seuls face à nous-mêmes et que les invocations rituelles ne suffisent pas pour affronter les menaces nouvelles et réelles...

Enfin, n'en déplaise à Michel Serres, je me refuse à croire que nous soyons "des SS qui tenons ces femmes, ces hommes, ces enfants dans le camp exterminateur de leurs conditions" parce que nous procédons à des rétentions et des refoulements d'illégaux dans le respect des dispositions législatives et réglementaires approuvées maintes fois et selon des majorités diverses par le peuple souverain. Mettre en place des politiques de co-développement qui réduisent les flux migratoires, oui ; prétendre que la France peut, à elle seule, accueillir toute la misère du monde, c'est une ambition démesurée qui recèle plus de dangers qu'elle ne résout de problèmes. Les discours les plus généreux ne sont pas forcément les plus pertinents car ils se heurtent toujours à la frontière douloureuse du possible.

Jean François Amblard



visites du camp



© Amicale du Camp de Gurs

Le 15 mars, M. Arié AVIGDOR, Consul Général d'Israël à Marseille, a visité le site accompagné par Raymond VILLALBA et André LAUFER.

La présence de Nathalie TORREJON, architecte des travaux, a permis de parcourir le sentier historique, voir la baraque de l'intérieur et de bénéficier de ses commentaires techniques.

Des élèves du Lycée Professionnel Guynemer d'Oloron se sont rendus sur le site en compagnie d'Émile Vallès notre Président d'Honneur, avant de visiter à la Maison du Patrimoine d'Oloron, la salle consacrée aux objets et documents relatifs au camp.

éducation

Ikastola Cambo-les-Bains

Le camp de Gurs a accueilli les 17, 18 et 19 février 2007 un groupe d'une cinquantaine de collégiens de 3ème du collège Xalbador de Cambo-les-Bains. Leur présence sur le site s'inscrivait dans la réalisation d'un projet **culturel interdisciplinaire "De frontières en limites"** qui s'est poursuivi le long de leur année scolaire. Logés sur Oloron-Sainte-Marie et accueillis à Gurs par plusieurs membres de l'Amicale, ils ont pu appréhender l'histoire du Camp à travers l'exposition mise en place au foyer de Gurs avant de découvrir, accompagnés par des membres de notre Amicale, la réalité du lieu d'internement ainsi que son étendue, qu'ils allaient s'approprier, comme espace scénographique, pour la conception d'une œuvre originale pendant les trois jours de leur présence.



© Amicale du Camp de Gurs

Samedi 17 février, en début d'après-midi, près de deux cents parents d'élèves du collège Xalbador venaient rejoindre leurs enfants et leurs enseignants. Répartis en quatre groupes et guidés par nos soins, ils découvraient à leur tour l'histoire du Camp avant d'assister à l'œuvre réalisée : un spectacle de deux heures, chargé d'émotion, associant mime, chants et danses, langue basque, espagnole et française et parcourant le site, du Mémorial à la baraque d'Elsbeth Kasser, du sous-bois où est actuellement érigée la réplique d'une baraque d'internés, à l'entrée du cimetière. Un spectacle d'une rare densité, souvent poignant, évoquant l'internement, la déportation (*Nuit et brouillard* de Jean Ferrat), la Résistance (*L'affiche rouge* de Louis Aragon), la répression et la mort.

C'est un travail des plus remarquables jamais conçu par des scolaires à Gurs, un travail fondamental pour permettre à des jeunes de s'approprier au plus profond d'eux-mêmes une page sombre et tragique de l'histoire de l'Europe et de la France sombrant dans la collaboration, pour perpétuer une mémoire et ainsi l'ancrer dans de l'intergénérationnel. Un grand merci à tous ceux, élèves, enseignants, parents et amicalistes qui ont permis que cette indispensable et remarquable performance voit le jour. Un remerciement tout particulier à Maïté Urmeneta et Oier Hiriart qui n'ont ménagé ni leur peine ni leur temps.

Gurs 1939 – Gurs 2007

Les jeunes constructeurs, du lycée de Gelos, d'une baraque sur le site du Camp font le lien avec les constructeurs de 1939 et imaginent la vie des internés.

Les élèves de BEP "Bois et Matériaux Associés", option charpente, du lycée des métiers de l'habitat de Gelos, sont en train de terminer la construction à l'identique, sur place, d'une baraque d'internement, dans le cadre des travaux de mise en valeur du site du camp de Gurs.

Cette action, dont l'idée a été lancée il y a environ dix ans au lycée, se concrétise enfin. Elle a permis, à plusieurs centaines de lycéens de Gelos, d'apprendre l'existence du Camp, d'entendre des témoins et de travailler sur l'histoire et la mémoire du Camp.

NDLR/ Nous aurons l'occasion, dans un prochain bulletin, de revenir plus longuement sur cette manifestation qui aura marqué les esprits.



éducation

(suite de la page 6)



© J.-J. Le Masson



© J.-J. Le Masson

Merci à Corinne Pérez, professeur de français et à Jean-Jacques Le Masson, membre du CA de l'Amicale et Conseiller Principal d'Education au Lycée de Gelos.

Les professeurs d'enseignement général ont souhaité que ces ultimes constructeurs, écho lointain et respectueux du "régiment précurseur" de Basques républicains espagnols qui participa à la construction du Camp en 1939, expriment dans les textes ci-dessous leurs impressions en participant à ce travail.

Sébastien Guillen, élève de terminale : "Notre travail concernant le camp de Gurs consiste à réaliser un baraquement à l'identique, je dirai même un îlot, car nous disposons dix fermes dans le bois pour symboliser les autres baraques qui formaient un îlot avec celle que nous construisons. Nous construisons le baraquement tel qu'il l'était dans le temps. Il y a quelques tous petits détails qui changent, mais c'est pour garantir la conservation de la construction un peu plus longtemps.

Ce qui est bien, c'est que nous travaillons dans les conditions où vivaient les internés (pluie, vent, soleil...). C'est déjà difficile pour nous de travailler dans cette boue pendant 8 heures, alors qu'eux, ils y passaient 24 heures sur 24. Alors, nous réfléchissons, et nous imaginons que la vie pour eux ne devait pas être si facile. Ils avaient fui un pays où ils rencontraient un très gros problème. Ils débarquent chez nous, et ils doivent faire face à un autre problème. Et ça, ça se passe à côté de chez nous !

Nous, Français, on parle facilement des autres camps de concentration, des atrocités qui y ont été commises comme à Auschwitz. Mais on a vite essayé d'oublier les camps qu'il y avait chez nous.

Personnellement, je ne connaissais pas Gurs. Je ne savais pas que des situations aussi horribles s'étaient passées à 40 kilomètres de chez moi. Je trouve insensé d'avoir tout détruit, planté des arbres et, par la même occasion, tout oublié. Je dis : Bravo à l'Amicale du Camp de Gurs d'avoir relevé cette histoire, ce moment de la vie qui marque l'Histoire de la France. Moi, je suis fier de rendre service au patrimoine français et au patrimoine local. Car les gens qui ont été internés à Gurs ne méritent pas d'être oubliés et leurs familles non plus. J'espère que ce projet se déroulera très bien et que l'Amicale continuera leur combat.

Et je souhaite que plus jamais, on ne voie, ni en France ni à l'étranger, de telles situations. "

Les propos rapportés ensuite reflètent une conversation entre les élèves et leur professeur de français : "Au début, nous ne comprenions pas trop l'intérêt de ce stage". [Les élèves réalisent cette construction durant une période qu'ils passent habituellement en entreprise dans le cadre de l'alternance. Cette période s'appelle stage en entreprise. Ils accomplissent ici ce stage dans une situation très particulière, validée par les autorités pédagogiques de l'Éducation Nationale, avec un professeur, M. Olivier Chabod, qui a conçu la façon de travailler et les a fait travailler en situation comme s'ils étaient sur un chantier d'entreprise. Quelques élèves étaient inquiets, avant le début de ce projet pédagogique, et craignaient de manquer de l'expérience que procure le stage en entreprise.] "On aurait préféré partir en entreprise. Puis, au fur et à mesure que les jours avançaient, nous y avons pris goût".

"On a travaillé sous la pluie, le vent, et toujours avec cette boue. On en avait plein les bottes. On s'enfonçait dans cette glaise, dans cette terre. On ne pouvait rien en tirer. Déjà que c'était dur pour nous de travailler dans la boue pendant 8 heures. Qu'est-ce que ça devait être dur pour eux qui vivaient constamment dans cet univers ! "

"En construisant un baraquement, on a mieux pris conscience de l'étroitesse de leur espace de vie. Ils devaient être entassés comme du bétail, parqués".

"Nous sommes fiers d'avoir participé à ce projet pour la mémoire, pour le souvenir. Il ne faut pas oublier l'histoire qui a sali cette terre, car ces gens méritent de ne pas être oubliés".

"Je suis fier que l'Amicale reprenne un projet comme celui-là. Il ne faut pas le laisser tomber. C'est trop important, ce qui s'est passé".

"C'est impressionnant de voir une grande forêt comme ça et d'imaginer à la place des milliers de personnes. Construire un baraquement pour le souvenir, c'est plus fort que de construire une petite maison".

"A Gurs, il y a eu des gens qui ont vécu. Il y a eu des morts. Il y a eu de la souffrance".

"Le travail en équipe a renforcé une meilleure entente entre nous et créé une solidarité. J'ai pensé aux Espagnols, aux Juifs qui ont eu besoin de solidarité et qui ont su être solidaires pour s'entraider dans ce froid, dans cette peur de partir vers la mort".



au rendez-vous du souvenir

Les archives personnelles de Joseph Königsberger

Monsieur Hartmut Marreck et Madame Brigitte Polik, de Nuremberg, nous font parvenir ces photos inédites de Gurs, qui proviennent de leurs archives familiales. Ces photos appartenaient à Joseph Königsberger, grand-père d'Hartmut Marreck.

Joseph Königsberger, né en 1902, était menuisier à Essen. Militant communiste, il est pourchassé par les nazis et interné à Dachau dès 1933. En 1936, il parvient à quitter l'Allemagne, mais doit y laisser sa femme et sa fille qui ne le reverront jamais. Il s'engage dans les Brigades internationales, puis est interné à Gurs en 1939. Il s'évade et rejoint la Résistance française où il milite au sein de la MOI. Interné dans plusieurs camps du sud-est, il parvient à rejoindre la Suisse vers 1944, semble-t-il. Mais malade et blessé à la tête, il meurt en mars 1946 à l'**IZhopital** suisse.

B. Polik et H. Marreck terminent leur courrier par ces mots : *"Oublié de tous, il était un homme très simple et non un héros. Nous serions très heureux de pouvoir sauvegarder sa mémoire, au nom de tous ceux qui ont parcouru le même chemin."*

Le peintre Erich Schmid, lui aussi, fut interné à Gurs

Mme Jacqueline Néplaz-Bouvet, de Margencel, est une de nos fidèles adhérentes, depuis de longues années. Elle nous fait parvenir une importante documentation sur le peintre Erich Schmid, grande figure de la peinture française du second XXe siècle.

Erich Schmid, né à Vienne en 1908, appartient à la génération des peintres qualifiés par les nazis de "dégénérés". Bien que célèbre, il dut quitter le IIIe Reich après l'Anschluss de 1938 et tenta de trouver un refuge à Anvers, puis à Bruxelles et à Paris. Arrêté en mai 1940 comme ressortissant d'un pays en guerre avec la France, il est interné à Saint-Cyprien et à Gurs. Il reste enfermé à Gurs pendant près de deux ans, du 29 octobre 1940 au 23 septembre 1942. Transféré à Rivesaltes, il s'en évade et parvient à rejoindre le Val fleuri du Chambon-sur-Lignon. En 1944, il rejoint le maquis, intègre les FFI et participe aux combats de la libération de Lyon.

Après la guerre, il vit à Paris et reprend ses activités artistiques dans le groupe des Surindépendants. Peintre réputé, il participe à une vingtaine d'expositions en France, en Belgique et au Canada pendant les années 60 et 70. Il meurt en 1984 et repose au Père Lachaise.

L'œuvre d'Erich Schmid est puissante et vivante. Elle appartient à une esthétique proche de celles de Giacometti ou Nicolas de Staël.

Son biographe écrit de lui ces quelques lignes : *"Sa grande courtoisie -l'urbanité même- et sa réserve étaient la marque de son profond respect d'autrui ; sa culture -immense- et son expérience de la vie étaient l'expression achevée du monde d'où il venait : l'Europe Centrale de l'entre-deux guerres et sa capitale, Vienne. La postérité, la gloire ? Cela n'avait pour lui aucun sens ; encore moins la vie éternelle. Ce sceptique aura traversé le monde en homme libre. Ce peintre de la mémoire avait au moins une certitude : pour lui comme pour Francis Bacon, la peinture "est un mensonge", un mensonge à travers lequel il faut essayer d'attraper une vérité ou de dire la vérité".* En quoi la peinture rejoint l'action politique.

On peut retrouver des reproductions de ses tableaux dans l'ouvrage que l'Association des amis d'Erich Schmid lui a consacré : **Erich Schmid, un peintre de l'Europe d'aujourd'hui**, publié à Paris en 1991.



©
Au verso Joseph Königsberger a écrit : *"Camp de Gurs. Zum Andenken (en souvenir)"*.

Photos prises pendant l'été 1939, devant un monument commémoratif de glaise. Hartmut Marreck et Brigitte Polik pensent que ces documents montrent un des chœurs brigadistes





AMICALE DU CAMP DE GURS
Tour Carrère, 25 Avenue du Loup - 64000 PAU
ASSEMBLEE GENERALE MIXTE – CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes invités à assister à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra Complexe de la République salle 705, Rue Carnot à PAU, 7ème étage, le samedi 28 avril 2007 à 16 heures.

Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modification des statuts

Assemblée Générale Ordinaire :

- Election du Conseil d'Administration et du Contrôleur de Gestion
- Approbation des comptes de l'exercice 2006
- Rapport moral
- Rapport financier
- Questions diverses

Tout candidat à un poste d'administrateur est prié de se faire connaître, auprès de Claude LAHARIE 05.59.27.72.27, quinze jours avant l'assemblée

En cas d'impossibilité d'être présent, merci de découper ou recopier le pouvoir ci-dessous et le retourner à :

M. Claude LAHARIE - 44 Bd Barbanègre - 64000 PAU

Je soussigné(e)

donne par les présentes pouvoir à

de voter en mon nom aux deux assemblées, voter toutes questions inscrites ou qui pourraient demandées à être inscrites à l'ordre du jour, élire tous candidats.

Le

Signature :

Information : un même mandataire ne pouvant détenir plus de trois pouvoirs, veuillez vous assurer qu'il ne dépasse pas cette limite. Vous pouvez laisser le pouvoir en blanc et dans ce cas il sera attribué par le C.A. à un membre présent

Avertissement : les mots barrés seront supprimés et les mots soulignés ajoutés à l'ancienne rédaction.

STATUTS DE L'AMICALE DU CAMP DE GURS

I.- But et composition de l'Association

Article 1^{er}

Ancienne rédaction : L' Association dite "Amicale du Camp de Gurs" fondée en 1980 a pour but de grouper les anciens internés dans ce camp ou leurs conjoints, ascendants, descendants ou autres membres de leurs familles.

Peuvent également être admis des membres bienfaiteurs et des membres honoraires soit en raison de l'aide apportée aux détenus du Camp, soit en raison de l'intérêt qu'ils portent à la vie de l'Amicale, à l'histoire ou à l'entretien du souvenir de ce Camp.

Les conditions d'admission des membres titulaires, des membres bienfaiteurs et des membres honoraires seront précisées dans le Règlement Intérieur prévu ci-après.

Nouvelle rédaction : L'Association dite "Amicale du Camp de Gurs" fondée en 1980 a pour but de grouper les anciens internés dans ce camp, leurs familles et leurs amis.

L'Association se compose de :

- Membres d'honneur
- Membres bienfaiteurs
- Membres actifs

Tous ont le pouvoir de vote à l'Assemblée Générale.

Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'Association.

Sont membres bienfaiteurs les personnes qui versent une cotisation spéciale fixée chaque année par l'Assemblée Générale.

Sont membres actifs, ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation fixée par l'Assemblée Générale, et qui participent régulièrement aux activités de l'Association.

Sans changement : L'Amicale est indépendante des pouvoirs publics, des partis politiques et de toute religion. Elle se propose d'entretenir le souvenir du Camp, la solidarité entre ses membres, de défendre les intérêts moraux et matériels des survivants et des familles de leurs camarades disparus et d'agir pour les droits de l'homme et pour la paix contre toute forme de dictature, de racisme ~~et de fascisme~~, d'antisémitisme et de négationnisme.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège à PAU. Celui-ci peut être transféré sur décision du Conseil d'Administration.

Article 2

Les moyens d'action de l'Amicale sont l'édition d'un bulletin, l'organisation de cérémonies et manifestations, d'expositions, et tous autres supports et moyens légaux propres à concourir à la réalisation des buts définis à l'article premier.

Article 3

Ancienne rédaction : Les membres titulaires doivent remplir les conditions fixées au premier alinéa de l'article 1er ci-dessus.

Nouvelle rédaction : les membres actifs doivent remplir les conditions fixées à l'article premier.

Pour être membre bienfaiteur ou membre d'honneur, il faut être agréé par le Conseil d'Administration.

La cotisation minimum des membres actifs et des membres bienfaiteurs est fixée annuellement par l'Assemblée Générale.

Article 4 :

La qualité de membre de l'Amicale se perd

1. par la démission ;
2. par la radiation, prononcée pour non-paiement de la cotisation ou pour motifs graves par le Conseil d'Administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée Générale.

II.- Administration et fonctionnement

Article 5 :

Ancienne rédaction : L'Amicale est administrée par un Conseil d'Administration nommé pour un an. Les membres sortants sont rééligibles. Au cas où l'Assemblée Générale ne pourrait avoir lieu une année, le mandat des membres du Conseil est prorogé jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée.

Le Conseil d'Administration désigne son Bureau qui se compose d'un Président, de Vice-Présidents, d'un ou plusieurs Secrétaires Généraux, d'un ou plusieurs Trésoriers, d'un Commissaire aux Comptes et d'Assesseurs.

Nouvelle rédaction : L'Amicale est administrée par un Conseil d'Administration de dix-huit membres nommé pour trois ans renouvelable par tiers tous les ans. Les membres sortants sont rééligibles. Au cas où l'Assemblée Générale ne pourrait avoir lieu une année, le mandat des membres du Conseil d'Administration est prorogé jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée.

Le Conseil d'Administration désigne son Bureau qui se compose :

- d'un Président
- d'un Vice-président
- d'un Secrétaire Général et d'un Secrétaire Général Adjoint
- d'un Trésorier et d'un Trésorier Adjoint
- des administrateurs responsables de commissions

Article 6

Ancienne rédaction : Une commission de trois membres Présidée par le Commissaire aux Comptes et comprenant au moins deux assesseurs pris en dehors du Bureau, est chargée de la vérification des comptes de l'Amicale).

Nouvelle rédaction : La vérification des comptes annuels est effectuée par un Contrôleur de Gestion inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel de Pau.

Il est choisi par le Conseil d'Administration et sa nomination est soumise au vote de l'Assemblée Générale.

Il peut être membre de l'Amicale. Son mandat est de trois années et il est rééligible.

Article 7

Ancienne rédaction : Le Conseil se réunit au minimum deux fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président de séance et le Secrétaire Général de l'Amicale.

Nouvelle rédaction : Le Conseil se réunit au minimum deux fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président de séance et le Secrétaire Général de l'Amicale.

Article 8

Ancienne rédaction : L'Amicale est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son Président, ou en cas d'empêchement, par un membre du Bureau délégué à cet effet.

Nouvelle rédaction : L'Amicale est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son Président ou, en cas d'empêchement, par le Vice-président ou par un membre du Bureau délégué à cet effet.

Article 9

Ancienne rédaction : L'Assemblée Générale de l'Amicale se compose des membres titulaires, des membres bienfaiteurs et des membres honoraires. Elle se réunit une fois par an ou chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou sur la demande du quart au moins des membres titulaires.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration.

Son Bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, sur la situation financière et morale de l'Amicale dont elle détermine les orientations sur les différentes questions relevant de son objet.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'Amicale.

Nouvelle rédaction : L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres de l'Amicale depuis au moins une année et à jour de leur cotisation.

Elle se réunit une fois par an ; quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'Amicale sont convoqués par les soins du Secrétaire Général. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le Président, assisté des membres du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée et expose la situation morale de l'Amicale.

Le Trésorier rend compte de sa gestion et, après que le Contrôleur de Gestion a donné lecture de son rapport, soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée fixe chaque année le montant de la cotisation annuelle pour l'exercice suivant.

Les décisions sont prises à main levée à la majorité des membres présents ou représentés.

Un membre présent ne peut détenir plus de trois pouvoirs.

Article 10

Ancienne rédaction : Les ressources de l'Amicale sont constituées par :

- les cotisations des membres titulaires et bienfaiteurs
- les produits des activités de l'Amicale - les subventions

L'Amicale s'engage à présenter ses registres et pièces de comptabilité, en ce qui concerne l'emploi des libéralités qu'elle serait autorisée à recevoir, et à adresser à ce sujet ses rapports annuels et ses comptes au Préfet et aux Ministres compétents.

Nouvelle rédaction : Les ressources de l'Amicale sont constituées par :

- les cotisations des membres actifs et bienfaiteurs
- les produits des activités de l'Amicale
- les dons et les subventions

L'Amicale s'engage à présenter, sur demande des financeurs institutionnels, les justificatifs comptables concernant l'emploi des sommes qu'elle reçoit.

Article 11

Les dépenses sont ordonnancées par le Président et réglées par le Trésorier.

Article 12

Ancienne rédaction : Le Conseil d'Administration fixe le règlement intérieur de l'Amicale dans le cadre des présents statuts.

Nouvelle rédaction : Pour les besoins de l'administration interne de l'Amicale le Conseil d'Administration peut établir un règlement intérieur.

III.- Changements, modifications et dissolution

Article 13

Les statuts de l'Amicale ne peuvent être modifiés que par l'Assemblée Générale Extraordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, sans nécessité de quorum, et à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés à l'Assemblée Générale.

Article 14

L'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Amicale est convoquée spécialement à cet effet et doit comprendre les deux tiers des membres présents ou représentés à l'Assemblée Générale.

Si ce quorum n'est pas atteint, une Assemblée Générale Extraordinaire est à nouveau convoquée. Elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

La dissolution ne pourra être décidée qu'à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Amicale.

Elle attribue l'actif net conformément à la loi.



les projets de l'Amicale

Mise en valeur du site du Camp

Début décembre 2006, les travaux ont démarré. Enfin ! Première étape, le **Sentier historique** et, notamment, sa partie en caillebotis dans la forêt sont en cours de réalisation. Surélevé de 0,50 m par rapport au sol, ce sentier de bois s'enfonce entre les arbres, mène à la baraque en construction et ressort sur l'allée centrale du Camp. Le platelage horizontal coupe hardiment dans la haute futaie. Le parcours, entre les beaux troncs verticaux, permet un moment de recueillement et de sérénité dans une nature paisible. Les socles des futurs lutrins sont en place.

Le bâtiment d'accueil a ses fondations coulées et le montage des murs est commencé. La muséographie intérieure est en cours d'étude.

L'architecte, Nathalie Torrejon, prévoit la livraison du programme complet pour le jour du souvenir des déportés, le dimanche 29 avril 2007.

Il va sans dire que nous serons tous émus ce jour-là en pensant à tant d'absents. Que l'attente aura été longue et le chemin difficile.

témoignages

Ils ne pourront pas le démentir (Traduction d'un article de Karmel Melamed, paru dans le Jérusalem Post du 14 décembre 2006)

En août 1939, Menashé Ezrapour aurait pu échapper aux horreurs de l'Holocauste en prenant un train à Grenoble, mais au lieu de cela, il choisit de rester, devenant par la suite le seul survivant de la Shoah d'origine iranienne juive connu, interné dans des camps de concentration et de travail.

Plus tôt cette année, M. Ezrapour, âgé de 88 ans, a été honoré par le Centre Culturel *Nessah* de Beverley Hills, après avoir proposé pour la première fois, depuis plus de 60 ans, de partager publiquement son histoire de survivant, rendant peut-être la communauté locale juive perse plus proche de la Shoah.

Un certain nombre d'experts de l'Holocauste, incluant ceux de *Yad Vashem*, du Musée du Mémorial de l'Holocauste de Washington et du Centre *Simon Wiesenthal* de Los Angeles, ont dit que M. Ezrapour était probablement l'un des rares –sinon le seul– survivant iranien juif à avoir été détenu dans des camps.

"A ma connaissance, je n'ai jamais entendu parler d'un quelconque iranien juif détenu dans des camps pendant la guerre" dit Aaron Brightbart, Directeur de recherches au Centre *Simon Wiesenthal*. Pour les iraniens juifs de Los Angeles, le souvenir de la Shoah a pris une résonance nouvelle et douloureuse à la suite des récentes déclarations réfutant l'Holocauste par le président iranien Mahmoud Ahmadinejad. De toute évidence l'histoire de M. Ezrapour est hautement significative.

Après avoir pris connaissance de l'épreuve de M. Ezrapour, plusieurs responsables iraniens juifs ont dit que son histoire pouvait personnaliser l'Holocauste pour les iraniens juifs qui, dans le passé, n'ont pas été frappés par ses effets comme la plupart des juifs d'Europe le furent.

M. Ezrapour peut encore se souvenir des noms, dates et événements entourant son internement dans divers camps du sud de la France.



.....témoignages

(suite de la page 13)

L'expérience qui a modifié sa vie commence quand, avec son frère Edward, ils quittent leur maison de la ville iranienne de Hamadan et partent pour Paris en septembre 1938 pour poursuivre des études supérieures. En août 1939, ils vont à Grenoble.

Peu de temps après, quand la guerre en Europe paraissait imminente, ils décidèrent de retourner en Iran.

"Alors que nous nous préparions à partir, mon ami de Bagdad, Maurice, qui était un juif irakien, m'encouragea à rester" déclara M. Ezrapour.

Son frère retourna en Iran, mais lui resta à Grenoble et continua ses études d'ingénieur à l'Université. M. Ezrapour dit que, pendant les trois années qui suivirent, ni les occupants allemands ni le gouvernement de Vichy ne l'inquiétèrent. Cependant, il fut obligé de se faire enregistrer comme juif en 1941, en vertu des lois de Vichy.

Vers la fin 1942, lui et plusieurs centaines d'autres juifs furent raflés et envoyés dans des camps de détention de la région.

La police française envoya M. Ezrapour dans le camp de travail d'Uriage. Il raconte que les prisonniers s'inquiétaient d'être déportés en Allemagne.

"Au bout d'un mois là-bas, j'obtins une permission pour retourner à Grenoble pendant deux jours, et je n'ai jamais rejoint le camp" se souvient M. Ezrapour.

Il raconte qu'il résida à Grenoble, chez une femme chrétienne, pendant deux semaines et utilisa de faux papiers pour circuler. Finalement il fut arrêté après que cette femme ait été piégée par un policier et qu'elle révéla son domicile.

Après avoir passé 45 jours en prison il fut déclaré coupable d'usage de faux papiers et condamné à 40 jours supplémentaires de travail dans le camp de Shapoli(1). De Shapoli, lui et d'autres prisonniers juifs furent emmenés dans l'infâme camp de concentration de Gurs, à 80 km de la frontière espagnole.

Selon l'Encyclopédie de l'Holocauste, Gurs était le premier et l'un des plus grands camps de concentration en France, avec approximativement 60 000 prisonniers détenus entre 1939 et 1945. Selon le livre de 1993, **Gurs : Un camp d'internement en France** les internés comprenaient environ 23 000 soldats de l'armée Républicaine Espagnole qui avaient fuit l'Espagne de Franco en 1939, 7 000 volontaires des Brigades Internationales, 120 membres de la Résistance Française et plus de 21 000 juifs de toute l'Europe.

M. Ezrapour dit que les conditions y étaient insupportables, avec une surpopulation entassée dans de petites baraques et trop peu de nourriture.

"Chaque jour, la seule nourriture disponible consistait en un bol de soupe au navet diluée et 75 grammes de pain, de la taille d'une cuillère à café" raconte t-il

Gurs emprisonna des centaines de juifs avant leur déportation finale vers les camps d'extermination d'Auschwitz-Birkenau et de Sobibor. De surcroît, plus de 1 000 détenus moururent de faim, de la fièvre typhoïde, de la dysenterie et du froid extrême.

"Au bout de deux jours, un officier délivrant des cartes d'identité me demanda si j'étais juif, et je lui répondis que non, et par chance il ne me référença pas comme juif. Ceci était un miracle incroyable, car plus tard en 1944, deux officier de la Gestapo vinrent au camp et voyant mon nom juif sur la liste me firent convoquer. Le Commandant du camp leur dit que j'étais un Irano-Irakien, et ils me laissèrent tranquille."

1) Il s'agit en fait du camp de Chapoly, situé dans un fort de la banlieue lyonnaise, utilisé de manière épisodique par Vichy comme camp d'internement, notamment comme camp punitif pour les internés des GTE (Ndt).



témoignages

(suite de la page 14)

M. Ezrapour dit qu'il fut par la suite envoyé pour travailler de longues heures dans les mines de charbon près de Meyreuil. Il y travailla aussi comme électricien. En août 1944, dit-il, Meyreuil fut libéré par les forces Américaines, et il quitta le camp. Il chercha refuge avec des insurgés dans la résistance Espagnole vivant dans une ville frontalière proche.

Jusqu'à la fin de la guerre, M. Ezrapour retourna à Grenoble, où il termina ses études d'ingénieur. Il retourna en Iran en 1946 et travailla dans le commerce de pièces détachées pour l'automobile.

Bien qu'il ait enduré d'immenses épreuves dans les camps, M. Ezrapour dit que l'expérience ne l'a pas rendu amer mais a simplement renforcé sa foi en Dieu. *"Après avoir été témoin de tous les miracles, j'ai toujours été reconnaissant envers Dieu. J'ai eu, et j'ai toujours, une solide foi en Dieu et ses pouvoirs ; c'est ce qui m'a permis de traverser cette épreuve"*.

La liste des prisonniers de Dachau dans le livre de P. Berben **Dachau 1933-1945 : L'histoire officielle** indique qu'il y avait un survivant de nationalité iranienne quand le camp fut libéré par les forces des Etats-Unis en avril 1945. Cependant, la liste n'identifie pas les prisonniers par leur religion.

Les dossiers de la *Salle des Noms de Yad Vashem* révèlent que cinq juifs d'Iran périrent dans l'Holocauste.

En avril 1994, le *Centre Wiesenthal* a honoré, à titre posthume, Abdol Hossein Sardari, l'ambassadeur iranien en France occupée, qui empêcha la déportation de 200 iraniens juifs vivant à Paris. De plus, il fut également honoré pour le sauvetage de plusieurs centaines de juifs non iraniens en 1942 à Paris en leur délivrant des passeports iraniens.

M. Ezrapour dit que, bien qu'il n'ait pas rencontré d'autre iranien juif pendant son internement dans les camps français, la plupart des iraniens juifs qu'il a connus au cours du temps ont exprimé un grand chagrin pour la perte de leurs frères tombés entre les mains des nazis.

"Ils ressentent réellement une grande peine, car leurs coreligionnaires ont été assassinés. Peut-être que mon expérience leur donnera une meilleure idée de la gravité de ce qui est arrivé".



M. Ezrapour avant guerre



M. Ezrapour aujourd'hui

L'intolérable et les Justes

Les efforts de certains dirigeants de pays du monde pour échapper à l'étreinte des Etats-Unis et à leur prétention hégémonique ne sont pas contestables et j'aurais même tendance à les saluer et les soutenir. Leur volonté, parfois, d'essayer de construire une autre organisation sociale de la production et de la distribution des richesses me semble tout aussi légitime.

Il est des moyens, cependant, qui me semblent intolérables et qui suscitent le dégoût, l'inquiétude et la nécessité de crier son indignation.

Quand Monsieur Ahmadinejad, président de la République d'Iran, appelle à la destruction d'Israël et que dans le même temps, soixante et un an après la destruction des camps de la mort nazis, il convoque à Téhéran les fonds crasseux de la cuisine antisémite et négatrice pour une conférence pseudo scientifique, qu'entend-il faire des Israéliens dans un tel cas de figure ?

L'un des participants à la *conférence* est arrivé avec un plan de Treblinka sous le bras pour démontrer que le camp n'avait pas pu exister. Cette éminente crapule scientifique peut-elle expliquer ce que sont devenus les trois millions de Polonais juifs manquant à l'appel à la fin de la guerre ?

D'autant que si l'enjeu de cette insupportable opération est de semer un ferment de haine qui empêcherait irrémédiablement tout apaisement dans le conflit

témoignages

(suite de la page 15)

israélo-palestinien, une information récente de la BBC révèle que dans une lettre secrète envoyée en 2003 peu après l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis et ses satellites, le même Amadinejab avait proposé au gouvernement des Etats-Unis de cesser son soutien au Hamas palestinien et au Hezbollah libanais en échange de quelques faveurs. C'est dire la solidité des convictions altruistes du président iranien et la méfiance que devraient observer ceux qui recherchent son aide et son soutien.

Le président du Venezuela -qui annonce vouloir construire dans son pays une société plus juste- ne se grandit pas en n'évoquant à aucun moment ces inacceptables paroles de haine raciste de son visiteur iranien, allié d'un moment.

On a vu, au siècle dernier, ce que donnait une politique de discrimination et de haine raciale dont la logique fut portée au bout. On ne peut accepter aucun accommodement avec ce crime extraordinaire. C'est ce qu'expliquent les membres de l'*Amicale du camp de Gurs* qui organisent inlassablement le travail de mémoire dans les établissements scolaires.

Pendant plus de trois ans, Leila Chahid, Palestinienne, et Michel Warschawski, Israélien, ont fait ensemble une *tournee des villes et des banlieues* françaises, ont rencontré plus de 20 000 personnes pour expliquer que, si problème il y avait, il ne pouvait pas se résoudre dans la xénophobie et la haine raciale. Les préjugés et les violences antisémites doivent être combattues quels qu'en soient les porteurs et les auteurs.

Il y a du travail. Les statistiques de la *Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme* montrent que les violences racistes ont atteint "un niveau sans précédent depuis ces dernières années", que les violences anti-juives ont reculé en 2003, 2005 et 2006, et que la majorité de ces violences anti-juives sont le fait, non d'enfants de l'immigration, mais de "Français de souche".

Personne n'a intérêt, s'il veut travailler à la paix, à jouer avec ces sentiments bas, ni à jouer avec leur évocation.

Comme l'a dit le Président de la République dans la conclusion de son magnifique discours du Panthéon du 18 janvier pour honorer les Justes et les y accueillir, "Au moment où montent l'individualisme et la tentation des antagonismes, ce que nous devons voir, dans le miroir que nous tend le visage de chaque être humain, ce n'est pas sa différence, mais ce qu'il y a d'universel en lui. A ceux qui s'interrogent sur ce que c'est d'être Français, à ceux qui s'interrogent sur ce que sont les valeurs universelles de la France, les Justes ont apporté la plus magnifique des réponses..."

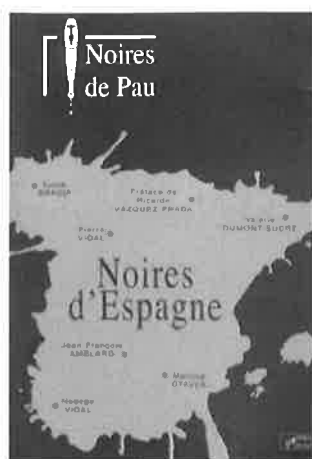
Jean-Jacques Le Masson

Ndlr/ Un récent rapport du Crif signale que les agressions antisémites, contrairement à 2005, sont en augmentation, en France, en 2006.





bibliographie



Pierre Vidal, *Pension Quintana*. Recueil de nouvelles Noires d'Espagne, Collection Noires de Pau.

Notre ami, Pierre Vidal, journaliste à *France Bleu Béarn* (Pau) a obtenu le prix des lycéens de la *Fondation Antonio Machado* de Collioure pour sa nouvelle ***Pension Quintana***, qui nous fait revivre les derniers jours du poète après la *Retirada*. Félicitations à notre ami et nos remerciements puisque le montant du prix sera versé à l'Amicale.

Bella Gutterman et Naomi Morgenstern, *The Gurs Haggadah, Passover in perdition*. Editions Dévora publishing, Jérusalem.

Selon la bible, c'est au bout de nombreuses années d'esclavage que, sous la conduite de Moïse, les Hébreux se libèrent du joug du Pharaon. La sortie d'Egypte après l'épreuve des dix plaies envoyées par Dieu constitue le fait générateur de la création de la nation juive. Chaque année la fête de Pessah (le passage) commémore cet événement et, au cours d'un repas appelé *séder*, il est donné lecture d'un livre particulier, la *Haggadah*, qui raconte pourquoi "ce soir est différent des autres soirs". S'ensuit une description des obligations liées à cette fête, celle des dix plaies et un certain nombre de prières.

La pratique religieuse à Gurs est retracée dans de nombreux témoignages, mais ce livre éclaire celle-ci d'un jour particulier : pour fêter Pessah en 1941, il fallait procurer aux prisonniers des exemplaires de la *Haggadah*. Or il n'y en avait pas.

C'est alors qu'un détenu, Arye Ludwig Zuckerman s'attelle à la tâche considérable de rédiger de mémoire une Hagaddah, à la main avec un stylet sur des stencils, onze pages en caractères hébreux plus deux pages en caractères latins, comportant les paroles de chansons et d'hymnes pour ceux qui ne lisent pas l'hébreu. Cette *Hagaddah* sera ronéotée à Toulouse et distribuée aux fidèles. Cela leur permettra de célébrer le repas, bien maigre comme on peut l'imaginer, du *séder* selon la tradition.

Cette histoire est retracée dans le livre cité précédemment et qui comporte de nombreux témoignages ainsi que de nombreux dessins de la collection du *Musée d'Art de Yad Vashem* des artistes suivants : Osias Hofstatter, Sigismond Kolos-Vari, Kurt Prinz, Fritz Schleifer, Stroheimer, Jacob Barosin, Léo Breuer et Heine Walfish.

Il est à noter que la couverture du livre reprend la photo du monument de Dani Karavan qui se trouve à l'intérieur du camp.





brèves

Mémorial du camp des Milles

Le projet vient de prendre un tournant décisif. Le 31 janvier dernier, le comité de pilotage du projet, présidé par Alain Chouraqui, a obtenu le bouclage du budget -de 13,8 millions d'euros- nécessaire à la réalisation de l'opération. Le financement est assuré par le Ministère de la Culture, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, le Conseil Régional de PACA, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, le groupe Lafarge et la CPA. L'ouverture est prévue pour fin 2008.

L'Amicale se réjouit de cette réussite qui va dans le sens de l'action qu'elle mène depuis un quart de siècle. Mais pourquoi un engagement de cette nature n'a-t-il jamais pu être obtenu pour Gurs, malgré tous nos efforts ?

Une soirée d'information sur le camp de Gurs à Jérusalem

Suzy Sprecher, de Jérusalem, nous indique qu'une rencontre-débat sur le camp de Gurs a eu lieu le mardi 6 mars, à la synagogue Chopin de Jérusalem, organisée par l'association Aloumim. Il s'agit pour nous, à l'Amicale, d'un petit événement car, si Gurs est bien connu en Israël, si son nom figure à *Yad Vashem*, c'est à notre connaissance la première fois qu'une telle soirée est organisée dans ce pays.

Merci à Suzy Sprecher, une de nos plus fidèles adhérentes, qui est à l'origine de cette initiative. Ajoutons que Suzy Sprecher, née à Pau en 1940, est une enfant cachée qui fut sauvée par le Juste, Jean Orgeval. Après la guerre, elle vécut à Pau, où les parents de notre vice-président André Laufer procurèrent du travail à sa mère, puis en Belgique et, depuis 2000, à Jérusalem. Félicitations, Suzy, et merci.

Le Journal d'Anne Frank, à Pau

Jean Luc Fagnot nous informe que la pièce de théâtre *Anne Frank, une vie, une œuvre* de Frances Goodrich et Albert Hackett, sera présentée à Pau, au théâtre Saint Louis, les 21 et 22 avril 2007.

Site Web

Bernard Fainzang, un écrivain, auteur-éditeur, vit en Gascogne. Il vous offre un voyage en littérature, de l'histoire du camp de Gurs à nos jours. Son laboratoire d'écriture vous est ouvert. Bonne escale sur le paisible rivage de son site littéraire.

A découvrir et à rencontrer sur : <http://filousite.yi.org/bfainzang/>

Vœux

Vous avez été nombreux à nous adresser vos vœux, à l'occasion de la nouvelle année. Nous vous en remercions chaleureusement. Nombre d'entre vous ont profité de l'occasion pour nous envoyer quelques mots d'encouragement. Nous en sommes touchés. Merci à tous et à toutes, et en particulier, merci à Nicole Rabinovitch, née au camp en 1940.





Photos de la baraque en construction



© J.-J. Le Masson



© J.-J. Le Masson



© J.-J. Le Masson



© J.-J. Le Masson



nouveaux adhérents

- Michelle Barbe-Labarthe, d'Oloron-Sainte-Marie
- Jean Pierre Domecq, d'Oloron-Sainte-Marie
- Anita Douessin, de Chartres-de-Bretagne
- Frédéric Haget, d'Oloron-Sainte-Marie
- Sophie Guicharousse, d'Oloron-Sainte-Marie
- Andrée Pécondom, de Labarthe-de-Neste
- Roger et Paulette Vergeot, d'Oloron-Sainte-Marie

Cérémonie du Jour des Déportés 29 AVRIL 2007

Comme tous les ans, une cérémonie en souvenir des déportés se déroulera en présence des autorités allemandes, espagnoles et françaises sur le site du camp de Gurs.

Elle se déroulera à 10 h.

Venez nombreux vous recueillir et visualiser l'avancement des travaux.

n° 106 - Mars 2007

Le bulletin **Gurs, souvenez-vous** est édité par l'Amicale du Camp de Gurs :
Tour Carrère, 25 av. du Loup – 64000 PAU

Directeur de la publication : Raymond Villalba

Ont collaboré à ce numéro : Pierre Audren, Marie-Jo Delhomme, Maïté Extramiana, Antoine Gil, Cristina Lacasta, André Laufer, Claude Laharie, Emile Vallés, Raymond Villalba

Maquette, Infographie, Photogravure, Impression : IPADOUR, Pau

Commission paritaire : 1110 A 07572 – N° Siret : 448 775 213 – ISSN : 0249 9266 – Dépôt légal : avril 2007

Prix : 1 €uro – Abonnement, adhésion : 20 €uros

Appel de cotisation pour l'année 2007, montant : 20 €uros

A nos adhérents

Joindre le présent bulletin d'adhésion à votre chèque, libellé à l'ordre de : **Amicale du Camp de Gurs** et les adresser à notre Trésorier :

M. André LAUFER
Résidence de France
Languedoc. 7
av. du Gal de Gaulle
64000 Pau

Merci de votre soutien et votre fidélité.

⇒ Adhésion : 16 €uros, déductible des revenus

⇒ Abonnement au bulletin : 4 €uros)

Si vous êtes un nouveau membre, cochez ici ☐

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

A nos amis de l'étranger

Vous êtes nombreux à nous envoyer des chèques libellés en ou en devises et tirés sur des banques hors de France. Or les frais d'encaissement s'élèvent à 20% du montant que vous nous adressez, ce qui réduit d'autant nos ressources. C'est pourquoi nous vous demandons pour l'avenir un petit effort supplémentaire : nous adresser des virements et prendre à votre charge les frais.

Voici notre identification internationale (IBAN) : BPSO PAU – FR76 1090 7000 3003 0194 4758 893

Merci, le Bureau de l'Amicale.